



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 6 février 2017 à 19 h 30
Salle Pierre-Paiement au 13, rue Chauret, Sainte-Geneviève**

PRÉSENCES :

Monsieur Normand Marinacci, Maire d'arrondissement
Monsieur Stéphane Côté, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Eric Dugas, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Christian Larocque, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Jean-Dominic Lévesque-René, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Mohamed Saâd Moumni, Secrétaire d'arrondissement
Monsieur Marc Sarrazin, Directeur des travaux publics, ingénierie et aménagement urbain

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19).

10 - Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 19 h 30.

CA17 28 0015

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Jean-Dominic Lévesque-René

appuyé par Stéphane Côté

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève du lundi 6 février 2017 en retirant le point suivant :

20.08 Autoriser une dépense additionnelle de 46 699,26 \$ toutes taxes incluses pour des travaux de réaménagement du stationnement de L'Hôtel de Ville de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève majorant ainsi le montant du contrat octroyé à "La Compagnie Meloche inc." de 81 386,12 \$ toutes taxes et contingences incluses à 128 085,38 \$ - Appel d'offres 2015-21;

et en ajoutant le point suivant :

30.04 Rembourser la demande de dérogation mineure de monsieur Martin Léger, au 409 chemin Monk du lot 4 589 771 du cadastre du Québec, au coût de 750 \$, puisqu'un avis juridique stipule que la demande était plutôt majeure et que le conseil désire faire un remboursement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

10 - Période de questions du public

Début : 19 h 32

- Monsieur Philippe Boileau – 16670, boulevard Gouin Ouest – Sainte-Geneviève
 - Frais d'honoraires complets des firmes d'avocats

- Monsieur Douglas Hurley – 3262, rue Cherrier – L'Île-Bizard
 - Remerciement du Club optimiste pour la contribution financière pour la collecte de denrées

- Monsieur Jean Elton Clerck – 1743, chemin du Bord-du-Lac – L'Île-Bizard
 - Résultat du sondage sur Bord-du-Lac

- Monsieur Marcel Labbé – 122, rue des Grives – L'Île-Bizard
 - Activité culturelle le Grand Blizzard réussie
 - Remerciement pour la contribution financière à l'activité;
 - Poteaux sur les bornes-fontaines trop lumineux et agressif

- Madame Ginette Blain – 222, place Laframboise – Sainte-Geneviève
 - Remerciement pour le déneigement sur sa rue

- Madame Claude Bélanger – 1651, rue du Bord-du-Lac – L'Île-Bizard
 - Passage piétonnier non respecté au coin de Jacques-Bizard à Pierrefonds – suggère un signal lumineux

- Monsieur Eric Dugas – Conseiller de Sainte-Geneviève
 - Situation de l'édifice au 13, rue Chauret
 - Annonce sur le 375^e absente du journal local
 - Dépôt au conseil d'arrondissement des factures des frais d'avocats

Fin : 19 h 45

CA17 28 0016

Adoption des procès-verbaux des séances du conseil d'arrondissement.

Il est proposé par Jean-Dominic Lévesque-René

appuyé par Christian Larocque

Et résolu :

- D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève du lundi 9 janvier 2017;
- D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève du vendredi 27 janvier 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.04 1176131001

CA17 28 0017

Adoption des procès-verbaux de la commission de l'administration et des priorités et des comités du conseil d'arrondissement.

Il est proposé par Stéphane Côté

appuyé par Christian Larocque

Et résolu :

- D'adopter le procès-verbal de la commission de l'administration et des priorités de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève du vendredi 20 janvier 2017;
- D'adopter le procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève du lundi 23 janvier 2017.

Monsieur Eric Dugas, conseiller du district de Sainte-Geneviève, vote contre la motion.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

10.05 1176131002

CA17 28 0018

Déclaration visant à souligner le 100e anniversaire de Madame Rose Ayad, résidant au Manoir Pierrefonds, le 17 février 2017 prochain.

Il est proposé par Stéphane Côté

appuyé par Christian Larocque

Et résolu :

De souligner le 100e anniversaire de naissance, le 17 février 2017 prochain de Madame Rose Ayad, résidant au Manoir Pierrefonds. Les élus profitent de l'occasion pour lui transmettre leurs félicitations et lui souhaiter un bel anniversaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

15.01 1176131003

CA17 28 0019

Accorder un soutien financier à la Société patrimoine et histoire de L'Île-Bizard et Sainte-Geneviève et au Club de tennis de L'Île-Bizard pour l'année 2017.

Il est proposé par Jean-Dominic Lévesque-René

appuyé par Christian Larocque

Et résolu :

D'octroyer les contributions financières suivantes pour l'année 2017 :

- 3 000 \$ à la Société patrimoine et histoire de L'Île-Bizard et Sainte-Geneviève pour la réalisation de diverses activités culturelles à caractère patrimonial;
- 1 500 \$ au club de tennis de L'Île-Bizard pour la gestion du tennis et des réservations au parc Eugène-Dostie.

D'imputer ces contributions au poste budgétaire suivant:

2408 0010000 301104 07001 61900 016491 0000 000000 000000 00000 00000 (*contribution aux organismes*).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1172858003

CA17 28 0020

Octroi des subventions pour l'année 2017 aux organismes accrédités par l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève.

Il est proposé par Christian Larocque

appuyé par Jean-Dominic Lévesque-René

Et résolu :

D'octroyer les subventions annuelles suivantes aux organismes œuvrant dans l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, tel que recommandé par la Direction de la culture, des sports, des loisirs et des relations avec les citoyens pour l'année 2017.

Organismes	2017 23 organismes
257 Castors des Champs	375 \$
Association de football de L'Île-Bizard	500 \$
Association de soccer de L'Île-Bizard	3 150 \$
Association sportive du bon vieux temps	300 \$
Club de Baseball Pierrefonds	500 \$
Club de gymnastique GYMIBIK	3 000 \$
Escadron 830 des cadets de l'air	375 \$
Club de tennis de L'Île-Bizard	1 000 \$
Club des moineaux de L'Île-Bizard – badminton	475 \$
Club de judo	375 \$
Club optimiste	500 \$
Club Taekwondo W. T. F. L'Île-Bizard	375 \$
Commission sportive du Lac St-Louis	500 \$
CPE La Campamuse	500 \$
École de danse Bo-Geste	400 \$
Fondation Art Saving Life	400 \$
Jardin d'enfants Le Tournesol	400 \$
Les Traine-Savates inc.	400 \$
North-Shore Extreme cheerleading	400 \$
Troupe Éclaireurs 2 ^e Saint-Raphaël — Scouts	475 \$
Troupe 2 ^e Saint-Raphaël – Guides	475 \$
Meute 2 ^e Saint-Raphaël — Louveteaux	475 \$
Meute 2 ^e Saint-Raphaël — Louvettes	475 \$
Total	15 825 \$

D'imputer ces contributions au poste budgétaire suivant:

2408.0010000.301104.07001.61900.016491.0.0.0.0.0

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.02 1172858005

CA17 28 0021

Accorder une contribution financière au Chœur Saint-Raphaël de L'Île-Bizard, pour un montant de 400 \$.

Il est proposé par Jean-Dominic Lévesque-René

appuyé par Stéphane Côté

Et résolu :

- D'octroyer une contribution financière de 400 \$ au Chœur Saint-Raphaël de L'Île-Bizard.
- D'imputer cette dépense conformément aux informations financières du dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.03 1177582001

CA17 28 0022

Affecter un montant de 1 950 \$ en provenance des surplus de golf de l'arrondissement pour l'octroi d'une subvention à l'Association de football de L'Île-Bizard, Meute 2e St-Raphaël (Louveteaux), famille de L'Île-Bizard et Madame Laurence Lebel.

Il est proposé par Christian Larocque

appuyé par Jean-Dominic Lévesque-René

Et résolu :

D'affecter un montant de 1 950 \$ en provenance des surplus de golf pour l'octroi des subventions suivantes conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Nom	Objet	Montant
Association de football de L'Île-Bizard (Vikings)	Récompense suite à leur victoire au championnat provincial à l'automne 2016	1 000 \$
Meute 2 ^e Saint-Raphaël (Louveteaux)	Activités du Grand Blizzard les 27 et 28 janvier au Centre socioculturel	500 \$
Famille de L'Île-Bizard	Famille éprouvée – Bébé atteint de Leucémie	200 \$
Madame Laurence Lebel (étudiante)	Échange étudiant à Grenoble en France	250 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.04 1172858006

CA17 28 0023

Autoriser Monsieur Martin Bleau, chef de division, culture, sports, loisirs et relations avec les citoyens à signer la convention à intervenir avec À Cœur ouvert pour le programme de soutien financier à l'accompagnement en camp de jour 2017 de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève pour les jeunes handicapés.

Il est proposé par Stéphane Côté

appuyé par Christian Larocque

Et résolu :

- D'autoriser Monsieur Martin Bleau, chef de division, culture, sports, loisirs et relations avec les citoyens à signer la convention à intervenir avec l'organisme *À cœur ouvert*, relativement au programme de soutien financier à l'accompagnement en camp de jour 2017 de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève pour les jeunes handicapés couvrant la période du 1er mars au 30 septembre 2017;
- De verser une contribution maximale de SOIXANTE-SEPT MILLE DOLLARS (67 000 \$) moins la subvention 2017 du programme PMACL;
- De procéder au paiement de ces dépenses comme suit :
 - Un premier versement de 33 500 \$ dans les trente (30) jours de la signature de la convention par les deux parties et;

- Le second sur présentation du rapport d'étape, de la liste d'inscription et des informations demandées par le directeur pour la balance du montant maximal moins la subvention du programme PMACL accordé à l'Organisme.
- D'imputer ces dépenses au poste budgétaire suivant:
2408.0010000.301104.07001.61900.016491.0000.000000.000000.00000.00000

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.05 1172858002

CA17 28 0024

Accorder un contrat à la firme d'ingénierie " Beaudoin Hurens " pour ses services professionnels pour la préparation des plans et devis et pour la surveillance du projet de remplacement d'une rampe d'accès et de mise à niveau de l'éclairage au 265 Boulevard Chèvremont à l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, pour une somme de 22 937,51 \$, toutes taxes incluses, à la suite de l'appel d'offres public AO 2016-45.

Il est proposé par Jean-Dominic Lévesque-René

appuyé par Stéphane Côté

Et résolu :

1. D'autoriser une dépense de 22 937,51 \$, toutes taxes incluses;
2. D'octroyer un contrat à " Beaudoin Hurens " au montant de 22 937,51 \$, toutes taxes incluses pour ses services professionnels pour la préparation des plans et devis et pour la surveillance du projet de remplacement d'une rampe d'accès et de mise à niveau de l'éclairage au 265 Boulevard Chèvremont à l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.06 1177474001

CA17 28 0025

Autoriser une dépense de 28 000 \$, taxes incluses et autoriser une prolongation du contrat à Entretiens J.R. Villeneuve inc. pour la location d'un balai de rue avec opérateur pour l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève pour une somme de 28 000 \$, taxes incluses - appel d'offres 16-15303.

Il est proposé par Jean-Dominic Lévesque-René

appuyé par Christian Larocque

Et résolu :

1. D'autoriser une dépense de 28 000 \$, taxes incluses, pour la location d'un (1) balai de rue avec opérateur, à arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
2. D'autoriser la prolongation du contrat à "Entretiens J. R. Villeneuve inc." pour une période de 12 mois, au prix de sa soumission, soit pour une somme supplémentaire maximale de 28 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public #16-15303;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.07 1170541001

CA17 28 0026

Autoriser une dépense de 64 271,03 \$, taxes incluses et autoriser une deuxième prolongation du contrat à Neptune Security Services inc. pour le service d'agents de sécurité publique pour l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève - appel d'offres 15-14113.

Il est proposé par Jean-Dominic Lévesque-René

appuyé par Stéphane Côté

Et résolu :

1. D'autoriser une dépense de 64 271,03 \$, taxes incluses, pour le service d'agents de sécurité publique, arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
2. D'autoriser la deuxième prolongation du contrat à "Neptune Security Services inc." pour une période de 12 mois, au prix de sa soumission indexée, soit pour une somme supplémentaire maximale de 64 271,03 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public #15-14113;

3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.09 1171893003

CA17 28 0027

Autoriser l'octroi d'un contrat à la compagnie Chubb Edwards pour la mise à niveau du système de caméras de sécurité des différents bâtiments de l'Arrondissement pour montant de 13 657,63 \$ toutes taxes incluses.

Il est proposé par Jean-Dominic Lévesque-René

appuyé par Christian Larocque

Et résolu :

- D'autoriser l'octroi d'un contrat à la compagnie Chubb Edwards pour la mise à niveau du système de caméras de sécurité des différents bâtiments de l'Arrondissement pour montant de 13 657,63 \$ toutes taxes incluses.
- D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.10 1177053001

CA17 28 0028

Autoriser Monsieur Martin Bleau, chef de division, culture, sports, loisirs et relations avec les citoyens à signer une demande d'aide financière auprès du Comité de la Fête nationale à Montréal pour la Fête nationale du Québec 2017.

Il est proposé par Christian Larocque

appuyé par Jean-Dominic Lévesque-René

Et résolu :

D'autoriser Monsieur Martin Bleau, chef de division, culture, sports, loisirs et relations avec les citoyens à signer une demande d'aide financière auprès du Comité de la Fête nationale à Montréal pour la Fête nationale du Québec 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1172858001

CA17 28 0029

Autorisation de dépenses relatives à des services d'utilité publique, à des biens ou services prévus dans une entente-cadre fournie par le service responsable des achats ou par un service de la Ville de Montréal, et ce selon les budgets prévus au budget de fonctionnement 2017, au montant de 854 500 \$, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017.

Il est proposé par Christian Larocque

appuyé par Stéphane Côté

Et résolu :

D'autoriser une dépense totale de 854 500 \$, relativement à la fourniture de biens (asphalte, béton, pierre, sel, chlore et vêtements) et de services d'utilités publiques (téléphonie et électricité), selon les budgets prévus à cet effet, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1170364001

CA17 28 0030

Approuver la demande de remboursement de Mme Lyne Guilbert d'un montant de 750 \$ pour la demande de dérogation mineure faite en 2015 sur l'immeuble situé au 1665, chemin du Bord-du-Lac (lot 5 368 567 du cadastre du Québec) dont elle est la propriétaire. Les frais déboursés pour la demande de dérogation mineure ont été déposés en octobre 2015 au service d'urbanisme et présentés au conseil en janvier 2016 (# dossier : 1157098012).

Il est proposé par Jean-Dominic Lévesque-René

appuyé par Stéphane Côté

Et résolu :

1. D'approuver la demande de remboursement d'un montant de 750 \$ de Mme Lyne Guilbert, propriétaire de l'immeuble situé au 1665, chemin du Bord-du-Lac (lot 5 368 567 du cadastre du Québec) ;
2. De rembourser à Mme Gilbert les frais de 750 \$ déboursés pour la demande de dérogation mineure faite en octobre 2015 pour l'immeuble situé au 1665 chemin du Bord du Lac (lot 5 368 567 du cadastre du Québec).

Bien que *l'article 9 du Règlement sur les dérogations mineures CA28 0025* stipule que le montant payé pour la demande de dérogation mineure est non remboursable quel que soit l'issu de la demande, le conseil d'arrondissement décide de rembourser la requérante, car la demande était irrecevable, vu les normes erronées qui ont été considérées pour le traitement de la demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.03 1177517003

CA17 28 0031

Rembourser la demande de dérogation mineure de monsieur Martin Léger, au 409 chemin Monk du lot 4 589 771 du cadastre du Québec, au coût de 750 \$ puisqu'un avis juridique stipule que la demande était plutôt majeure et que le conseil désire faire un remboursement.

Il est proposé par Stéphane Côté

appuyé par Jean-Dominic Lévesque-René

Et résolu :

1. D'approuver la demande de remboursement d'un montant de 750 \$ de M. Martin Léger, propriétaire de l'immeuble situé au 409, chemin Monk du lot 4 589 771 du cadastre du Québec ;

2. De rembourser à M. Léger les frais de 750 \$ déboursés pour la demande de dérogation mineure faite en novembre 2015 pour l'immeuble situé au 409, chemin Monk du lot 4 589 771 du cadastre du Québec.

Bien que l'article 9 du Règlement sur les dérogations mineures CA28 0025 stipule que le montant payé pour la demande de dérogation mineure est non remboursable quel que soit l'issue de la demande, le conseil d'arrondissement décide de rembourser le requérant, considérant que la demande était majeure et considérant l'avis juridique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.04 1177576001

CA17 28 0032

Accorder au Club Optimiste de L'Île-Bizard une dérogation sur le couvre-feu et les autoriser à se procurer un permis de boissons lors de la Fête nationale du Québec 2017.

Il est proposé par Stéphane Côté

appuyé par Jean-Dominic Lévesque-René

Et résolu :

- D'accorder au Club Optimiste de L'Île-Bizard une dérogation sur le couvre-feu et les autoriser à se procurer un permis de boissons pour servir et/ou vendre des boissons alcoolisées lors de la Fête nationale du Québec 2017.

Date: 23 juin 2017

Période: 13 h à 24 h

Endroit: Stationnement du parc Eugène-Dostie à L'Île-Bizard

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.01 1172858004

CA17 28 0033

Procédure d'adoption d'un Règlement amendant le Règlement de régie interne du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève CA01 0006 et ses amendements - Règlement numéro CA01 0006-04.

Il est proposé par Jean-Dominic Lévesque-René

appuyé par Christian Larocque

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du 7 novembre 2016;

ATTENDU QUE les membres présents du conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture;

Et résolu :

Que soit et il est par les présentes adopté le Règlement modifiant le Règlement de régie interne du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève CA01 0006 - Règlement numéro CA01 0006-04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.02 1166131050

CA17 28 0034

Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'Arrondissement L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, relativement à une demande de P.I.I.A. afin de remplacer l'enseigne commerciale existante située au 235 rue Du Pont, sur le lot 4 299 224 du cadastre du Québec.

Il est proposé par Stéphane Côté

appuyé par Christian Larocque

Et résolu :

D'approuver la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'Arrondissement L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, relativement à une demande de P.I.I.A. afin de remplacer l'enseigne commerciale existante située au 235 rue Du Pont, sur le lot 4 299 224 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.03 1177517001

CA17 28 0035

Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'Arrondissement L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, en lien avec une demande de P.I.I.A. afin de remplacer l'enseigne commerciale existante située au 15 rue Paiement, sur le lot 1 843 822 du cadastre du Québec.

Il est proposé par Stéphane Côté

appuyé par Christian Larocque

Et résolu :

- D'approuver la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'Arrondissement L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, en lien avec une demande de P.I.I.A. afin de remplacer l'enseigne commerciale existante située au 15 rue Paiement, sur le lot 1 843 822 du cadastre du Québec.
- D'accepter les deux propositions d'enseigne soumises par le requérant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.04 1177517002

CA17 28 0036

Renouveler le mandat de trois membres du comité consultatif d'urbanisme, tel que requis par le Règlement relatif au comité consultatif d'urbanisme numéro CA28 0041.

Il est proposé par Stéphane Côté

appuyé par Christian Larocque

Et résolu :

De renouveler le mandat des personnes suivantes pour une période de deux ans au comité consultatif d'urbanisme :

M. Marcel Labbé, membre;
M. Jean-Pierre Tanguay, membre;
M. François d'Auteuil, membre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

51.01 1173294001

Dépôt de documents

- Suivi budgétaire – revenus – Janvier 2017;
- Suivi budgétaire – dépenses – Janvier 2017;
- Factures non associées à un bon de commande – Janvier 2017;
- Liste des bons de commande approuvés – Janvier 2017;
- Virements budgétaires – Janvier 2017;
- Rapport permis de construction – Janvier 2017;
- Rapport permis de lotissement – Janvier 2017;
- Rapport permis d'occupation – Janvier 2017;
- Liste des factures des firmes d'avocats Dunton Rainville et Casavant Mercier déposée par Monsieur Eric Dugas.

60.01

CA17 28 0037

Dépôt du bilan 2016 de l'application du règlement relatif aux pesticides dans l'arrondissement L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève.

Il est proposé par Jean-Dominic Lévesque-René

appuyé par Stéphane Côté

Attendu le règlement sur les pesticides adopté par le conseil de la Ville de Montréal.

Attendu que chaque arrondissement doit déposer un bilan de l'application dudit règlement.

Que le conseil de l'arrondissement L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève approuve le bilan 2016 de l'application du règlement relatif aux pesticides.

Et résolu :

Que ledit bilan soit transmis pour dépôt au conseil municipal de la Ville de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

61.01 1171893002

Période de questions du public

Début : 20 h 40

- Monsieur Philippe Boileau – 16670, boulevard Gouin Ouest – Sainte-Geneviève
 - Frais d'honoraires des firmes d'avocats -
 - Rapport de fraude contre les contremaîtres à signaler à l'UPAC ou au SPVM

- Monsieur Jean-Guy Charbonneau – 428 rue du Héron-Vert – L'Île-Bizard
 - Garderie Campamuse
 - Frauder est un acte criminel

- Monsieur Richard Sabourin – 244, croissant Joncaire – L'Île-Bizard
 - Remerciement pour l'affichage des contrats sur le site de l'arrondissement
 - Équiper le parc de roulotte d'infrastructures

Fin : 20 h 55

70.02

CA17 28 0038

Levée de la séance

Il est proposé par Stéphane Côté

appuyé par Christian Larocque

Et résolu :

De lever la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève du lundi 6 février 2017 à 20 h 56.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.02

Normand Marinacci
Maire d'arrondissement

Mohamed Saâd Moumni
Secrétaire d'arrondissement

Monsieur le maire d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 mars 2017.